



RISQUE ÉLEVÉ



SNCF

Localisation : France

Industrie : Société nationale des chemins de fer français

Évaluation globale :

SNCF est la société nationale du réseau de chemin de fer français dont le siège se situe à La Plaine Saint-Denis. La société est très engagée dans la propagande LGBT, notamment en interne.

Pour cette raison, nous estimons élevé le risque de la SNCF.

Gouvernance interne et image de l'entreprise

Politiques portant atteinte à la liberté de conscience et/ou à la liberté d'expression ou éléments de propagande interne

SNCF est signataire de la charte LGBT de l'Autre Cercle (1).
SNCF est en partenariat avec une association indépendante "Gare !" avec qui elle a organisé une tournée d'exposition de sensibilisation à la cause LGBT pour les agents (2).
SNCF ne garantit pas la liberté d'expression ni d'opinion de ses agents et interdit même d'"apposer ou laisser apposer dans les locaux professionnels des affiches, images, dessins, écrits qui ont un caractère dégradant, outrageant ou injurieux" sans plus de précision (3).
En 2021, l'Association LGBT Mousse, en lien avec SOS homophobie, porte plainte auprès de la CNIL pour enjoindre à la SNCF d'ouvrir les indications de sexe sur les formulaires aux personnes QUEER (4). À ce jour, les formulaires SNCF continuent d'indiquer les mentions "Madame", "Monsieur".



Politiques d'embauche en faveur des minorités ou abondement discriminatoires d'une catégorie d'employés sur critères idéologiques

L'association "Gare !" peut agir directement auprès du DRH sur toutes les questions LGBT et notamment les droits d'accueil de l'enfant dans le cadre de familles homoparentales (1).
SNCF met en place des outils de propagande LGBT tels que des formations à la non-discrimination pour les salariés chargés du recrutement (2).



Politique extérieure

Politique de dons caritatifs discriminatoires à l'égard des organisations caritatives en raison de leurs opinions ou de leurs croyances religieuses

Dans le cadre de son partenariat avec l'association indépendante "Gare!", la SNCF signe une convention de 3 ans accompagnée d'une dotation financière (1).



Utilisation de la renommée de l'entreprise pour soutenir des causes idéologiques et/ou des organisations hostiles à la liberté d'expression

À l'occasion de la Journée internationale contre l'homophobie, la biphobie et la transphobie, et avec le soutien du PDG Christophe Fanichet, les gares ont hissé des drapeaux LGBT en soutien (1).

